

Huitième Conférence, suite (8)

Certes, les membres du comité provisoire de l'Internationale n'interprétaient pas de la même façon quelques-unes de ces thèses. Ainsi, les Anglais, les Allemands et les Français reconnaissaient tous que l'émancipation de la classe ouvrière devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, mais chacun d'eux comprenait la chose à sa façon. Les trade-unionistes et les anciens partis anglais voyaient dans cette thèse une protestation contre la tutelle permanente des classes moyennes, une affirmation de la nécessité d'une organisation ouvrière indépendante. Les Français, qui étaient alors fortement indisposés contre les intellectuels, estimaient que cette thèse les mettait en garde contre les intellectuels "traîtres", que les ouvriers pouvaient se passer de l'aide de ces derniers. Seuls, probablement, les Allemands membres de l'ancienne Ligue des Communistes comprenaient les déductions que comportait cette thèse. Si la classe ouvrière seule est en état de s'affranchir, toute coalition avec la bourgeoisie, tout accord avec la classe capitaliste est en contradiction manifeste avec ce principe. Et l'on soulignait qu'il s'agissait de l'émancipation non pas de tel ou tel groupe d'ouvriers, mais de la classe ouvrière ; que, par suite, il fallait une organisation de *classe* du prolétariat. De la thèse montrant que le monopole des moyens de production par le capitalisme est la cause essentielle de l'asservissement économique, il ressort qu'il est nécessaire de supprimer ce monopole. Et cette déduction était soulignée encore par l'exposition de la nécessité de supprimer toute domination de classe, ce qui est impossible sans la suppression de la division de la société en classes.

Le statut ne dit pas directement, comme *l'Adresse inaugurale*, que le prolétariat, pour atteindre tous les buts qu'il s'assigne, doit s'emparer du pouvoir politique. Il formule cette thèse autrement. Il dit seulement que l'émancipation économique de la classe ouvrière "est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné en tant que moyen".

Comme cette thèse provoqua dans la suite les divergences de vues les plus violentes dans la I^{re} Internationale, il est nécessaire de s'y arrêter.

Que signifiait-elle ? Le grand but du mouvement ouvrier est l'émancipation économique de la classe ouvrière ; il ne peut être atteint que par l'expropriation des moyens de production, la suppression de toute domination de classe. Mais de quelle façon ce but sera-t-il atteint ? Faut-il éviter la lutte politique, comme le proposaient les socialistes et anarchistes purs ?

Non, répond la thèse telle qu'elle a été formulée par Marx. La lutte politique de la classe ouvrière est aussi nécessaire que la lutte économique. Il faut une organisation politique, le mouvement politique de la classe ouvrière doit se développer fatalement, mais cette lutte n'est pas une fin en soi comme chez la démocratie bourgeoise, chez les intellectuels radicaux, qui mettent au premier plan la modification des formes politiques, l'instauration de la république, mais ne veulent pas entendre parler de la tâche fondamentale. C'est pourquoi Marx souligne que, pour la classe ouvrière, le mouvement politique n'est qu'un *moyen* pour atteindre son but, qu'il est un mouvement *subordonné*. Certes, cette formule n'était pas aussi nette que celle du *Manifeste communiste*, ou même que celle de *Y Adresse inaugurale*, où il était dit que la conquête du pouvoir politique était devenue l'obligation capitale de la classe ouvrière.

Pour les membres anglais de l'Internationale, la formule de Marx, il est vrai, était claire. Le statut était écrit en anglais, et Marx avait employé la terminologie familière aux anciens chartistes et owenistes siégeant au comité. Les chartistes, vous vous en souvenez, bataillaient contre les owenistes, qui se bornaient à reconnaître le "grand but" et ne voulaient pas entendre parler de la lutte politique. Lorsque les chartistes avaient composé leur charte avec ses six points célèbres, les owenistes leur avaient reproché d'avoir complètement oublié le socialisme. Les chartistes, de leur côté, soulignaient alors que, pour eux non plus, la lutte politique n'était pas le but principal. Et ils employaient exactement la même formule que vingt plus tard Marx. Pour nous, répondaient les chartistes aux owenistes, la lutte politique n'est qu'un moyen et non un fin en soi. Ainsi donc, la formulation de Marx ne suscitait aucun doute dans le comité lui-même. Ce n'est que quelques années plus tard, lorsque commencèrent des discussions acharnées entre les bakouninistes et leurs adversaires sur la question de la lutte politique, que ce point devint une véritable pomme de discorde. Les bakouninistes soutenaient que, primitivement, les mots "en tant que moyen" ne se trouvaient pas dans le statut, que Marx les y avait introduits intentionnellement dans la suite afin de faire passer ainsi en contrebande sa théorie dans le statut. Et, en effet, si l'on en rejette les mots "en tant que moyen", ce point acquiert un tout autre sens. Or, dans le texte français, ces mots précisément étaient omis.

Il s'était produit un léger malentendu, qu'il eût été facile d'éclaircir, mais qui, dans l'ardeur de la lutte, amena les adversaires de Marx à l'accuser de falsification du statut de l'Internationale. Lorsqu'on avait traduit le statut en français pour le répandre en France, on avait, dans l'édition légale, supprimé les mots "en tant que moyen". Le texte français disait : "L'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique". On avait jugé la suppression nécessaire afin de ne pas attirer l'attention de la police, qui surveillait soigneusement tout mouvement politique parmi les ouvriers. Cette dernière, en effet, considérerait au début les internationalistes français, pour employer notre ancienne terminologie, non pas comme des "politiques", mais comme des "économistes". C'est ainsi également que les considéraient les blanquistes qui, en tant que "politiques", abreuvaient d'injures les internationalistes, qui pour eux n'étaient que de misérables "économistes".

Ce qui aggrava encore la chose, c'est que la traduction française du statut ainsi dénaturé fut imprimée en Suisse française et, de là, répandue dans les pays où le français était le plus en usage, c'est-à-dire en Italie, en Espagne et en Belgique. Comme vous le verrez plus tard, au premier congrès international qui ratifia le statut provisoire de l'Internationale, chaque nation acceptait les points de ce statut selon le texte qu'elle avait sous les yeux. La I^{re} Internationale était trop pauvre pour imprimer son texte en trois langues.

Le texte anglais lui-même, quoique ne formant avec *l'Adresse inaugurale* qu'une feuille d'imprimerie à peine, ne fut tiré qu'à mille exemplaires, d'ailleurs très rapidement épuisés. Guillaume, un des adversaires les plus acharnés de Marx, un de ceux qui l'accusèrent furieusement de falsification, assure, dans son histoire de l'Internationale, qu'il n'a vu pour la première fois le texte anglais avec les mots "en tant que moyen" qu'en 1905. Certes, s'il l'avait voulu, il eût pu facilement se convaincre auparavant que Marx n'était pas un falsificateur, mais cela vraisemblablement n'aurait rien changé à son attitude. Nous savons parfaitement qu'on peut s'entre-déchirer sur des questions de tactique même lorsqu'on se tient sur le terrain d'un seul et même programme.

Mais, dans le statut, il est encore un point contre lequel, il est vrai, les anarchistes ne protestaient pas, mais qui, du point de vue du marxisme, suscite des doutes. Je vous ai déjà dit la dernière fois que, pour obtenir l'unanimité parmi les éléments hétérogènes formant le Comité, Marx avait été obligé de faire quelques concessions. Mais ces concessions avaient été faites non pas dans *l'Adresse inaugurale*, mais dans le statut. Je vais vous montrer en quoi elles consistaient.

Après avoir exposé les principes sur la base desquels les membres du comité élus par l'assemblée du 28 septembre 1864 ont résolu de fonder l'Association internationale des Travailleurs, Marx continue :

Le Congrès déclare... que cette association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes: la *Vérité*, la *Justice*, la *Morale*, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

Le Congrès considère comme un devoir de réclamer non seulement pour les membres de l'Association les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.

En quoi consistent les concessions faites par Marx ? Souvenez-vous de ce qu'il écrivait lui-même sur ce sujet à Engels : "Toutes mes propositions ont été acceptées par la sous-commission. Seulement, on m'a obligé dans l'introduction au statut à insérer deux ou trois phrases avec les mots "obligation", "droit", "vérité, morale et justice", mais tout cela est disposé de façon à ne nuire en rien au sens général".

En effet, il n'y a là rien de particulièrement nuisible. On peut parler de vérité, de justice, de morale, à condition de se souvenir que ni la vérité ni la justice, ni la morale ne sont quelque chose d'éternel et d'immuable, quelque chose d'absolu, d'indépendant des conditions sociales. Marx ne nie ni la vérité, ni la justice, ni la morale ; il prouve seulement que le développement de ces concepts est déterminé par le développement historique et que chaque classe leur attribue un sens différent.

Mais ce qui eût été fâcheux, c'est que Marx eût été obligé de répéter la déclaration des socialistes anglais et français, de prouver qu'il faut réaliser le socialisme parce que la vérité, la justice et la morale l'exigent, et non parce que, comme il l'a exposé dans *l'Adresse inaugurale*, cela est inévitable et découle logiquement des conditions mêmes créées par le capitalisme, de la situation qu'occupé la classe ouvrière. Tels qu'ils étaient disposés par Marx, ces mots n'étaient qu'une constatation du fait que les membres de l'Association internationale des Travailleurs s'engagent à se guider dans leurs rapports mutuels sur la vérité, la justice et la morale, c'est-à-dire à ne pas se trahir les uns les autres, à ne pas trahir leur classe, à ne pas se tromper mutuellement, à agir en camarades. Ces idées qui, pour les utopistes, étaient les principes, le fondement des revendications du socialisme, deviennent chez Marx les règles essentielles de conduite pour une organisation prolétarienne.

Mais dans le point que nous examinons, il est dit que ces principes doivent être à la base des rapports des membres de l'Internationale entre eux et avec tous les hommes indépendamment de la race, de la religion et de la nationalité. Et cela n'était pas moins rationnel. Il faut se souvenir qu'à cette époque la guerre civile sévissait aux États-Unis ; que, peu auparavant, l'insurrection polonaise avait été définitivement écrasée ; que les troupes tsaristes à ce moment terminaient la soumission du Caucase ; que, dans une série d'États, les persécutions religieuses faisaient rage ; que, même en Angleterre, les juifs n'avaient obtenu les droits politiques que vers 1858 et que, dans les autres États européens, ils ne jouissaient pas encore entièrement des droits civiques. La bourgeoisie n'avait même pas encore su réaliser les "éternels" principes de morale et de justice à l'égard des membres de sa propre classe dans son propre pays, et les violait sans cérémonie s'il s'agissait d'un autre pays ou d'une autre nationalité.

Le deuxième point sur les droits et les devoirs suscite beaucoup plus d'objections. Il impose, on ne sait pourquoi, à chaque membre de l'Association l'obligation d'obtenir les droits de l'homme et du citoyen. Non pas seulement pour lui-même, certes, mais aussi pour les autres. Mais cette adjonction ne rend pas le sens plus clair. Malgré toute sa diplomatie, Marx, en l'occurrence, est obligé de faire une grande concession aux représentants des émigrés révolutionnaires français membres du comité.

Laissez-moi maintenant vous rappeler quelques faits de l'histoire de la grande Révolution française. L'un des premiers actes de cette révolution fut la proclamation des droits de l'homme et du citoyen. Dans sa lutte contre la noblesse et l'absolutisme, qui s'étaient arrogés tous les privilèges et n'avaient laissé aux autres que des obligations, la bourgeoisie révolutionnaire avait réclamé l'égalité, la fraternité et la liberté, ainsi que la reconnaissance pour tout homme et citoyen d'une série de droits intangibles, parmi lesquels le droit de propriété, fréquemment violé par l'aristocratie et le pouvoir royal- au détriment du tiers état.

A cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les jacobins n'apportèrent que quelques amendements qui laissèrent intact le point concernant la propriété individuelle, mais qui rendirent cette déclaration plus radicale au point de vue politique en consacrant le droit du peuple à l'insurrection et en soulignant la fraternité de tous les peuples. C'est sous cette forme qu'elle est connue sous le nom de "Déclaration des droits de 1793" et qu'elle est devenue le programme des révolutionnaires français à partir de 1830.

Les adeptes de Mazzini, comme nous l'avons vu, insistaient pour que fût adopté son programme. Dans son livre célèbre *Des obligations de l'homme* qui, traduit en anglais, était très populaire parmi les ouvriers anglais, Mazzini, conformément à sa devise "Dieu et le peuple", contrairement aux matérialistes français avec leur Déclaration des droits de l'homme fondés sur la raison et la nature, mettait à la base de son éthique idéaliste la conception du *devoir*, des obligations de l'homme, mises en lui par Dieu.

Vous comprendrez maintenant d'où provenait la formule de Marx : Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits. Forcé d'introduire dans son document la revendication de la Déclaration des droits de l'homme, il profita du différend entre les Français et les Italiens pour souligner dans sa formule la différence de cette revendication d'avec l'ancienne revendication de la bourgeoisie. Le prolétariat également réclame des droits pour lui-même, mais, dès le début, il déclare qu'il ne reconnaît pas de droits à l'individu sans devoirs à l'égard de la société.

Lorsque, quelques années plus tard, le statut fut révisé, Marx proposa d'en retrancher uniquement les mots dans lesquels on parlait de la Déclaration des droits de l'homme. Quant à la thèse : "Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits", elle subsista et fut insérée plus tard dans le programme d'Erfurt ainsi modifiée : "Droits égaux et devoirs égaux". Examinons maintenant le statut lui-même :

Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir: le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière.

Le nom de cette association sera Association internationale des Travailleurs.

En 1865 sera convoqué en Belgique un congrès international ouvrier composé des représentants de toutes les sociétés ouvrières adhérant à l'Internationale. Le congrès devra proclamer à la face de l'Europe les revendications générales de la classe ouvrière, accepter sous sa forme définitive le statut de l'Association, examiner les moyens nécessaires pour le succès de son action et nommer un conseil central.

Le congrès se réunira chaque année.

Le Conseil central réside à Londres et se compose d'ouvriers des différents pays représentés à l'Association internationale. Il choisit dans son sein tous les fonctionnaires nécessaires pour la gestion des affaires : un président, un trésorier, un secrétaire général, des secrétaires particuliers pour les rapports avec les différents pays.

Chaque année, le Conseil central fera au congrès un compte rendu de son action pendant l'année. Nommé par le congrès, il a le droit de cooptation. Dans les cas extraordinaires, il pourra convoquer le congrès avant que soit écoulé le délai d'un an.

Le Conseil central établira des relations avec les différentes associations ouvrières de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays ; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit ; que les questions proposées par une société et dont la discussion est d'un intérêt général soient examinées par toutes, et que, lorsqu'une idée pratique ou une difficulté internationale réclamerait l'action de l'Association celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil central prendra l'initiative des propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de l'association ; que, d'autre part, l'utilité du Conseil central dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières soit nationales, soit locales, les membres de l'Association Internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés ouvrières existantes.

Les principes fondamentaux de ce statut furent ensuite ratifiés par le congrès. L'une des principales modifications qui y furent apportées fut la suppression, sur l'initiative de Marx, de la fonction de président du Conseil central, qui, plus tard, fut appelé "Conseil général". L'expérience de l'Union ouvrière générale allemande fondée par Lassalle avait montré quels inconvénients avait cette institution complètement inutile. Le Conseil général élisait un président pour diriger l'assemblée et, pour le règlement des affaires courantes, les secrétaires des différents pays se réunissaient avec le secrétaire général.

Le statut de l'Internationale fut dans la suite utilisé à maintes reprises dans le mouvement ouvrier international. Je ne détaillerai pas les modifications qui y furent apportées pendant huit ans, mais qui le laissèrent intact dans ses traits fondamentaux. Seuls, les pouvoirs du Conseil général à la fin de la I^{re} Internationale avaient été élargis.

La tâche essentielle du Conseil provisoire était la convocation du congrès international. Sur ce point, des discussions ardentes s'élevèrent. Marx insistait pour que l'on fit tout d'abord tous les travaux préparatoires, afin de donner aux différents pays le temps de prendre connaissance des lèches de l'Internationale et de s'organiser quelque peu. Les Anglais, au contraire, qui mettaient au premier plan les intérêts de leur mouvement professionnel, insistaient pour que le congrès fût convoqué le plus rapidement possible. Ils avaient pour alliés les émigrés français au Conseil central.

L'affaire se termina par un compromis. En 1865, on convoqua non pas un congrès, mais une conférence. Elle eut lieu à Londres ; on y écouta surtout des rapports et l'on élaborait l'ordre du jour du futur congrès. La Suisse, l'Angleterre, la Belgique, la France y étaient représentées. La situation n'était pas brillante. On décida de convoquer le congrès en mai 1866.

Mais c'était en Allemagne, où pourtant existait alors l'Union ouvrière générale, que les affaires allaient le plus mal. Lassalle ayant été tué en duel le 30 août 1864, avait été, conformément au statut de l'Union, remplacé à la présidence par Bernard Becker, homme incapable et peu influent. Beaucoup plus grande était l'influence de Schweitzer, rédacteur de l'organe central de l'Union, le *Social-démocrate*. Mais bientôt entre ce dernier et W. Liebknecht, qui faisait partie de la rédaction, surgirent de fortes divergences de vues sur des questions de politique intérieure.

Marx et Engels, qui avaient consenti à collaborer au journal, furent bientôt obligés de renoncer publiquement à y participer. Feu Mehring s'est efforcé de défendre Schweitzer et de montrer que, en l'occurrence, Marx et Engels, n'avaient pas tout à fait raison. Mais il se trompe lourdement. Tous les faits sont contre lui.

Comme vous l'avez vu, la tactique de Lassalle avait des défauts considérables. Lassalle se permettait des procédés inadmissibles dans ses rapports avec la coterie gouvernementale. Schweitzer alla encore plus loin. Il inséra dans son journal une série d'articles dont Mehring lui-même dit que, par leur platitude envers Bismarck, ils produisirent une impression extrêmement défavorable.

Mais Mehring cherche à justifier Schweitzer en démontrant que les conditions de la lutte légale exigeaient soi-disant cette tactique. Liebknecht, vieux révolutionnaire, ne pouvait, dit-il, s'adapter à ces conditions et excitait contre Schweitzer ses anciens amis et maîtres.

De la sorte, Schweitzer fut obligé de se séparer de Liebknecht, aux côtés duquel s'étaient rangés non seulement Marx et Engels, mais plusieurs de leurs anciens adversaires, comme Hesse, qui ne pouvait, eux non plus, se résigner à la tactique de Schweitzer. De même que chez nous en Russie, au moment des discussions entre bolcheviks et liquidateurs, ces derniers furent baptisés par Lénine du nom de parti ouvrier "stolypinien", de même le parti de Schweitzer fut alors appelé par les anciens militants clandestins parti "bismarckien".

Quoi qu'il en soit, au moment où se réunissait la conférence de Londres, les amis de Marx en Allemagne n'avaient plus aucun organe et ne faisaient que de procéder à la fondation de leur propre organisation. Quant aux lassaliens, ils ne voulaient pas, à cette époque, entendre parler de l'Internationale. Le résultat de cette scission fut que, durant les premières années, les Allemands ne participèrent à l'Internationale que par l'intermédiaire des anciens émigrés fixés en Angleterre et en Suisse. Les rapports à la conférence de Londres montrèrent que les finances de l'Internationale étaient dans l'état le plus lamentable. Pendant toute l'année, on n'avait rassemblé que 750 francs environ. Toutes les opérations de caisse, toutes les recettes pendant cette année représentaient environ 33 livres sterling. Avec une telle somme, il était difficile de faire les choses en grand. On avait à peine de quoi payer le local et subvenir aux dépenses urgentes.

Les discussions sur l'ordre du jour ressuscitèrent les divergences de vues qui avaient déjà surgi auparavant entre les Français établis à Londres et les Français représentant l'organisation parisienne. Ces derniers alors ne voulaient pas que l'on posât la question de l'indépendance de la Pologne comme une question purement politique. Au contraire, les émigrés français, soutenus par quelques Anglais, insistaient pour que l'on insérât à l'ordre du jour un point sur la religion et réclamaient une lutte implacable contre la superstition religieuse. Marx se prononça contre leur proposition. Il considérait avec justesse que, vu le niveau peu élevé du mouvement ouvrier et la faiblesse de la liaison entre les ouvriers des différents pays, le fait de mettre ce point à l'ordre du jour du premier congrès ne pouvait qu'amener des conflits inutiles. Néanmoins, il resta en minorité.

Il se passa encore une année avant que fût convoqué le premier congrès, qu'il fallut de nouveau ajourner jusqu'en septembre 1866. Pendant ce temps, il se produisit une série d'événements dont il est nécessaire de vous dire quelques mots. Pour l'Angleterre, cette année fut une année de lutte politique intensive. Les trade-unions dirigées par les ouvriers qui siégeaient au Conseil central menaient une lutte acharnée pour l'élargissement du droit électoral. Cette lutte, je le répète, s'effectuait sous la direction de l'Internationale. Marx faisait tous ses efforts pour que les ouvriers anglais ne répétassent pas leurs anciennes fautes et menassent cette lutte de façon indépendante, sans entrer en coalition avec les radicaux. Mais, au début de 1866, réapparut la tactique qui avait si fréquemment nui au mouvement ouvrier anglais à l'époque du chartisme et qui lui fait encore tant de tort. Comme on s'était donné pour but de conquérir le suffrage universel, les chefs des ouvriers, en partie pour des raisons financières, entrèrent en accord avec la partie la plus radicale de la démocratie bourgeoise qui, elle aussi, revendiquait le suffrage universel. Un comité commun fut organisé pour diriger la lutte. Il comprenait des hommes respectables comme le professeur Beesly, des démocrates sincères, mais aussi des représentants de professions libérales, des avocats et des juges, des représentants de la petite et de la moyenne bourgeoisie, et, en particulier, de la bourgeoisie commerciale, qui, dès le début, penchait pour un compromis. La lutte fut menée à la manière anglaise. On organisa des meetings, des manifestations. En juin 1866, Londres fut témoin d'une démonstration grandiose, telle qu'on n'en avait pas vu de pareille même à l'époque du chartisme. Sous la pression de la foule massée à Hyde Park, où s'était rendue la manifestation et où avaient lieu une série de meetings, les grilles du parc cédèrent. Le gouvernement comprit alors qu'il était temps de faire des concessions.

Après la révolution de Juillet, vous vous en souvenez, il y avait eu également en Angleterre un fort mouvement en faveur de la réforme électorale. Mais il n'avait abouti qu'à un compromis ; les ouvriers avaient été indignement trompés et, seule, la bourgeoisie industrielle avait obtenu le droit de vote. De même alors, voyant qu'il était obligé de céder, que l'effervescence était grande parmi les ouvriers urbains, le gouvernement proposa une nouvelle extension du droit électoral, qui devait être attribué à tous les ouvriers des villes.

Le droit de suffrage, évidemment, n'était réclamé que pour la population masculine ; on ne songeait même pas qu'il pût être conféré aux femmes. On proposa aux ouvriers le compromis suivant, qui fut immédiatement accepté par les membres bourgeois du comité de réforme électorale : le droit de vote était accordé à tous les ouvriers ayant un logement (ne fût-ce que d'une pièce) d'un loyer minimum déterminé. De la sorte, le droit de vote était conféré à presque tous les ouvriers urbains, à l'exception de ceux qui demeuraient en chambrée (ils étaient alors déjà assez nombreux) ; par contre, tous les ouvriers ruraux en restaient privés. C'était le leader des conservateurs anglais, Disraeli, qui était l'auteur de cette habile manœuvre, à laquelle consentirent les réformistes bourgeois qui engagèrent les ouvriers à accepter cette concession, leur représentant qu'après l'élection du nouveau Parlement, ils pourraient réclamer une nouvelle extension des droits électoraux. Mais les ouvriers ruraux durent attendre encore vingt ans, jusqu'en 1885, et ce n'est que sous l'influence de la révolution russe de 1905 que les ouvriers n'ayant pas de logement ou de chambre à eux obtinrent enfin le droit de vote. A suivre ...